

Oreille Interne

NUMÉRO 9

Journal d'information des personnels du  CENTRE HOSPITALIER de Pont l'Évêque

Avril 2021

21 aides-soignantes formées au dépistage PCR

Le Centre Hospitalier de Pont-l'Évêque poursuit et amplifie sa politique de dépistage massive auprès des agents, résidents et patients. Un appel a été lancé auprès des aides-soignantes de l'établissement pour être formées à la technique du prélèvement naso-pharyngé. 21 d'entre elles se sont portées volontaires.

Le Centre Hospitalier de Pont l'Évêque réalise depuis début avril 2021 une formation au prélèvement par test PCR destinée aux aides-soignantes volontaires qui exercent dans l'établissement, que ce soit en EHPAD ou sur le SSR. 21 volontaires se sont inscrites.

La formation se déroule en 2 temps. Tout d'abord, une formation théorique de 45 minutes environ est enseignée par Sarah Mizzi, notre infirmière hygiéniste, puis les volontaires réalisent une formation pratique, effectuée par Valérie Levieils, cadre infirmière à l'EHPAD.

Depuis début avril, tous les lundis, jour hebdomadaire des dépistages

pour le personnel qui le souhaite, se déroule la pratique de 11h à 13h00 et de 14h00 à 16h00, en petit groupe de 3 soignants.

A l'issue de cette formation, un retour d'expérience est réalisé avant la remise d'une attestation à chaque soignant formé.

Grâce à cette mobilisation, les campagnes hebdomadaires de prélèvement par RT-PCR pourront désormais être assurées en interne. Alors n'hésitez plus, tous les lundis, dépistez-vous!

Point épidémiologique

Depuis le début de l'épidémie en mars 2020, 42 résidents de l'EHPAD et 49 agents de l'EHPAD et du SSR ont contractés la Covid 19. Le dernier cluster en date, en mars 2021, a touché 9 résidents de l'EHPAD, tous transférés sur l'unité Covid du SSR.

Même si cet épisode épidémique est désormais clos, la vigilance doit rester de mise. Pour preuve, la découverte il y a quelques jours de deux cas positifs parmi les patients de l'unité non Covid du SSR.



Formation pratique au dépistage pour cette aide-soignante, sous l'œil avisé de Valérie Levieils.

Vaccination, on continue !

La lutte contre la pandémie ne peut être menée sans une adhésion massive à la vaccination. Si les premières campagnes laissaient entrevoir une certaine frilosité des agents, le vent semble avoir tourné quelque peu. Le 23 avril dernier, ce sont ainsi 74 injections supplémentaires,

premières et secondes doses, qui ont été pratiquées.

A ce jour, 124 agents du Centre Hospitalier ont reçu au moins une dose de vaccin contre la Covid 19. Chez les résidents de l'EHPAD, près de 82% de la population a été vaccinée.

Même vacciné, dépistez-vous!
Dépistages hebdomadaires tous les lundis de 11h à 15h sur le site de l'EHPAD

Patrimoine: les cessions en bonne voie

La vente des anciens sites de Saint-Hymer et Brossard se poursuit. Ces ventes permettront à l'établissement d'obtenir des fonds financiers qui étaient prévus dans le plan de financement de la construction du nouvel EHPAD, et de se dégager de l'entretien de ces sites maintenant inoccupés, leur entretien engendrant une charge de travail importante au niveau des services techniques.

Concernant le site du Prieuré de Saint-Hymer, après l'avis favorable des instances de l'établissement, la vente devrait se concrétiser sous peu par la signature d'une promesse de vente chez le notaire.

Pour ce qui est du site de la rue de Brossard, une consultation a été lancée en vue de la vente du site. Au final, trois acquéreurs potentiels ont été auditionnés, et le jury procédant au choix final du lauréat s'est réuni le 31 mars dernier.



Une promesse de vente sera signée dans quelques jours pour le site de Saint-Hymer.

Prochaine certification en septembre 2023

La certification du SSR est prévue pour septembre 2023. Pour mémoire, l'ancienne certification a eu lieu en mars 2017 et l'établissement avait été certifié en A sans réserve.

La nouvelle certification aura lieu sur la base d'un référentiel actualisé dénommé V2020. Cette certification sera centrée sur le patient et son parcours au sein de l'établissement. Le système d'information national mis en place dans le cadre de cette certification nouvelle version s'appelle CALISTA.



ZOOM sur... Sébastien Carpentier

C'EST un nouveau rendez-vous que nous vous proposons désormais dans chaque numéro de votre journal interne. Tous les trimestres, nous mettrons en avant un agent du Centre Hospitalier de Pont-l'Évêque. Premier de cordée, Sébastien Carpentier, notre jardinier, qui ne manque jamais d'imagination lorsqu'il s'agit d'embellir les extérieurs ou les patios de l'établissement.

Pour tout le personnel du Centre Hospitalier de Pont-l'Évêque, il est LE jardinier. Depuis 26 ans, Sébastien Carpentier s'occupe au quotidien des espaces verts de l'établissement.

Entretien, plantations, tontes, Sébastien Carpentier a de quoi s'occuper sur les quatre sites que compte encore le Centre Hospitalier de Pont-l'Évêque : « Nous avons environ 4 hectares à entretenir sur les quatre sites. Rien que pour la tonte, il faut compter pratiquement une journée par site. »

Malgré la charge de travail, Sébastien Carpentier ne rate jamais une occasion pour embellir les abords d'un bâtiment, du parking...

Quatre hectares à entretenir

Ainsi, lors de l'emménagement dans le nouvel EHPAD flambant neuf, le jardinier s'est rapidement rendu compte de la difficulté d'entretenir les patios disposés au cœur du bâtiment.



Un patio réaménagé sur le thème de l'exotisme



Sébastien Carpentier a entamé depuis quelques mois le réagencement des patios du nouvel EHPAD.

Pour remédier à cela Sébastien Carpentier a imaginé un réagencement complet des lieux : « Les patios étaient aménagés de telle façon qu'il était très difficile de les entretenir correctement. Et avec la crise Covid, il n'était pas facile de faire intervenir des entreprises extérieures. »

Sébastien Carpentier a alors fait marcher son imagination et fait preuve d'ingéniosité pour aménager l'ensemble des patios à moindre frais. Et en cette période de crise sanitaire, il est parvenu à faire jouer la solidarité de la profession avec les conseils avisés du service espaces verts de la ville de Pont-l'Évêque ou bien encore avec l'entreprise Valois qui a tout de suite accepté de fournir gracieusement les copeaux de bois nécessaires à la réalisation des nouveaux agencements. Il a également pu compter sur le soutien de la Direction pour financer certains matériaux.

Parallèlement au nouvel agencement des patios, Sébastien Carpentier a également remis en forme les abords des parkings du nouvel EHPAD et fait la chasse aux mauvaises herbes: mise en place de bâches, paillage, copeaux de bois...

Après avoir ré agencé le patio de l'UPHV, Sébastien Carpentier et ses collègues du service technique viennent de terminer celui du couloir de la Direction.

Et avant l'été, le jardinier compte bien mener à bien un troisième

projet : le réaménagement du patio d'activité thérapeutique, avec de nouveaux matériaux, afin que les résidents puissent assouvir dans des conditions optimales leur passion pour le jardinage. Résultat attendu pour la fin du mois de juin.

Sarah Mizzi, infirmière hygiéniste

L'organisation de l'Equipe Opérationnelle d'Hygiène, rattachée au Centre Hospitalier de Lisieux, a évolué, dans le but de couvrir les établissements de la Direction commue.

Nous avons donc le plaisir d'accueillir Sarah Mizzi, Infirmière hygiéniste, qui interviendra sur le Centre Hospitalier de Pont-l'Évêque à hauteur d'un mi-temps. Elle sera présente sur l'établissement les lundis et jeudis.

Sarah Mizzi fait partie de l'EOH (Equipe Opérationnelle d'Hygiène) de la Direction Commune (Centres Hospitaliers de Lisieux, Pont-l'Évêque, Vimoutiers, EPSM Orbec) qui est composée d'un médecin hygiéniste et de 2 infirmières. Sarah Mizzi travaillera donc à mi-temps pour Centre Hospitalier de Pont-l'Évêque et l'autre partie de son temps sur le Centre Hospitalier de Lisieux.

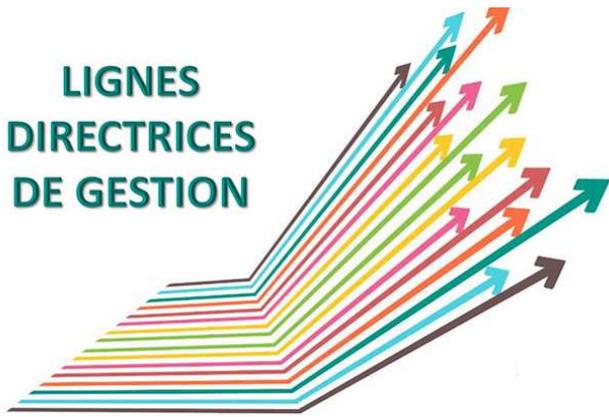


L'objectif est de mettre en place de la transversalité et des actions communes entre les sites afin que chacun puisse profiter de l'expérience de l'autre.

Sarah Mizzi aura pour mission principale de travailler sur les protocoles à appliquer en matière d'hygiène, de réaliser des audits dans les services, et de faire de la formation auprès des équipes.

Le point RH

LIGNES DIRECTRICES DE GESTION



Réforme de la fonction publique: ce qui va changer

Les principaux objectifs de la loi n°2019-828

- Promouvoir un dialogue social plus stratégique et efficace dans le respect des garanties des agents publics
- Transformer et simplifier la gestion des ressources humaines
- Simplifier le cadre de gestion des agents publics
- Favoriser la mobilité et accompagner les transitions professionnelles des agents publics
- Renforcer l'égalité professionnelle

Découlent de ces objectifs, les points suivants :

• La création d'un Comité Social d'Établissement :

il est issu de la fusion du CTE et du CHSCT, il est saisi sur les orientations stratégiques sur les politiques des ressources humaines et sur les lignes directrices de gestion.

Il comprend une formation spécialisée compétente en matière d'hygiène, de sécurité, et de conditions de travail.

• L'évolution des CAP :

la loi de transformation de la fonction publique opère un recentrage des commissions administratives paritaires (CAP) sur la prévention, le traitement et l'accompagnement des situations

individuelles les plus complexes en redéfinissant leurs attributions au sein des trois versants de la fonction publique.

L'objectif est de doter les managers des leviers de ressources humaines nécessaires à leur action, dans le respect des garanties individuelles des agents publics.

• La définition et mise en œuvre des lignes directrices de gestion :

Elles sont arrêtées par l'autorité ayant pouvoir de nomination, après avis du comité social d'établissement (le CTE dans l'attente de la création du CSE). L'objectif est de définir une stratégie pluriannuelle de pilotage des RH

- En matière de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (gestion des métiers, recrutements, mobilités...)
- En matière de carrière (critères pour avancement de grade au choix; respect égalité homme-femme...)
- En matière de valorisation des parcours

La Direction du Centre Hospitalier est actuellement en cours de rédaction des lignes directrices de gestion en concertation avec les représentants syndicaux. Celles-ci seront applicables aux décisions prises en 2021.

Entretien professionnel annuel

Le cadre de mise en œuvre de l'entretien professionnel évolue. Le compte-rendu de l'entretien professionnel est désormais un outil managérial, au service de l'agent et de son responsable hiérarchique.

La date de l'entretien doit être communiquée au moins huit jours à l'avance à l'agent. La communication se fait par tout moyen et doit être accompagnée de la fiche de poste de l'agent ainsi que du modèle de compte-rendu afin que l'agent puisse préparer son entretien.

Dans un premier temps, le compte-rendu signé par l'évaluateur est communiqué à l'agent, dans un délai de trente jours suivant l'entretien. L'agent renvoie dans un délai de 15 jours, le compte-rendu complété de ses observations le cas échéant. Le compte-rendu doit également être signé par l'agent. Cette signature vaut prise de connaissance du document même si l'agent n'est pas en accord avec les observations formulées.

L'entretien professionnel est réalisé chaque année au titre de la période de référence d'une durée de 12 mois. Il se déroule sur une périodicité annuelle, afin d'évaluer les objectifs de la période de référence précédente et ceux de la nouvelle période de référence. Pour cette année 2021, la période de référence est fixée du 1er juillet 2020 au 30 juin 2021.

L'entretien professionnel doit se dérouler sans tiers, ni interruption extérieure. Il s'agit d'un temps de dialogue entre l'agent et son responsable hiérarchique qui permet de repérer et formaliser les éventuels besoins de formation et d'évolution professionnelle de l'agent.

Retraités :

La Direction remercie Fabienne Bunost, aide-soignante à l'EHPAD, Annick Chartier, agent des services hospitaliers au SSR et Ghislaine Marais, aide-soignante au SSR, pour le temps de travail réalisé au sein de l'établissement et leur souhaite une belle retraite .

Mouvements du personnel

Ils ont rejoint l'établissement : Brigitte Badibanga, assistante sociale en remplacement de Cécile Perrot actuellement en congé maternité, Laura Servager, diététicienne, Laurence Kouyoumdjian, en tant que médecin clinicien gériatre au SSR, Amar Haddad, en tant que clinicien médecin gériatre au SSR, Sarah Mizzi, IDE hygiéniste (temps partagé avec Lisieux)

Ils ont quitté l'établissement : Rachel Baron, Infirmière à l'EHPAD et Anthony Costard, agent technique référent du biomédical

Mise en disponibilité : Isabelle Desdevises, aide-soignante à l'EHPAD

Qualité de Vie au Travail

Suite à l'intervention du cabinet Mozart Consulting en 2019 et 2020, un plan d'action Santé Qualité de Vie au Travail a été défini en ce début d'année 2021 et se décline selon les 12 axes suivants :

1) Informatisation du dossier patient

Objectif : Sécuriser le dossier médico-soignant des patients et résidents

2) Echanges et communication régulière

Objectif : Renforcer la confiance, l'engagement réciproque et améliorer la communication pratique sur les demandes des agents

3) Formations

Objectif : Informatiser et déployer le processus complet de formation individuelle et professionnelle

4) Amélioration du parcours d'intégration

Objectif : Améliorer l'accueil de nouveaux agents

5) Adaptation aux changements sanitaires et socio-organisationnels

Objectif : Harmoniser les organisations de travail et favoriser la mobilité entre toutes les fonctions

6) Amélioration de la gestion du temps

Objectif : Garantir le respect du guide de gestion de temps de travail, s'assurer de la bonne connaissance du guide par les agents, et établir la confiance réciproque sur la gestion du temps

7) Amélioration de l'ergonomie

Objectif : Réaliser un diagnostic sur l'ergonomie des postes de travail et mettre en œuvre des actions d'amélioration sur l'environnement de travail

8) Formation au management responsable et gestion des conflits

Objectif : Développer les bonnes attitudes/comportements relationnels de l'encadrant

9) Adaptation de l'organisation aux nouveaux métiers / Dimension interprofessionnelle

Objectif : Clarifier les missions et responsabilités et faciliter les relations avec les autres métiers déjà en place

10) Pilotage et suivi du projet d'établissement

Objectif : Fédérer l'ensemble des parties prenantes au projet d'établissement

11) Amélioration de la communication institutionnelle régulière dans l'établissement

Objectif : Communiquer de façon pratique et régulière

12) Mise à jour du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels

Conseil de la Vie Sociale : le résultat des élections

Le Conseil de la Vie Sociale, instauré par la loi 2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale est une instance donnant son avis et faisant des propositions sur toute question relative à la vie quotidienne au sein de l'EHPAD, afin d'améliorer la qualité de vie de chaque résident accueilli.

Les membres de ce conseil sont élus pour trois ans. Trois représentants des résidents et quatre représentants des familles siègent au sein du CVS.

Les élections pour le renouvellement du Conseil de la Vie Sociale se sont déroulées au mois d'avril avec une participation notable des familles et représentants légaux (près de 40% de participation).

Suite au dépouillement du 20 avril, les représentants des familles et les résidents suivant ont été élus :

Représentants des résidents :

Titulaires :

- ✓ LAVIN-CARDO Marcelle
- ✓ RUAULT Jeanine
- ✓ LEMONNIER Véronique

Suppléants :

- ✓ BAUDIER Fernand
- ✓ LEMARCHAND Guy
- ✓ MOULIN Moïsette

Représentants des familles :

Titulaires :

- ✓ THOMAS Evelyne
- ✓ LEMOINE Pascal
- ✓ JEANNE Sandrine
- ✓ LEFRANC Jocelyn

Suppléants :

- ✓ LEMAITRE Patricia
- ✓ PATTIER Jean-Pierre
- ✓ GIROT Christiane
- ✓ DEMEILLAT Jean-Yves

Le Conseil de la Vie Sociale est également composé d'un représentant du Conseil de Surveillance, de la Direction et du personnel. Médecins, psychologue, cadres de santé et personnel soignants sont également associés au fonctionnement de cette instance; Première réunion le 7 mai prochain.

Le prochain numéro de « L'oreille interne » paraîtra fin juin 2021

EHPAD : Dossier de candidature - Appel à projet ARS et CFPPA- Mars 2021

L'ARS Normandie et le CFPPA du Calvados ont lancé un appel à projet afin de financer des actions de prévention à destination des résidents d'EHPAD en faveur de la prévention de la perte d'autonomie

Plusieurs thématiques étaient éligibles à des financements : la prévention bucco-dentaire, la santé du pied, l'activité physique et sportive adaptée, l'alimentation – nutrition. D'autres actions collectives de prévention éligibles concernaient la santé globale et le bien vieillir.

Pour la première fois en 2021, le Centre Hospitalier de Pont-l'Évêque a répondu à cet appel à projet sur 4 thèmes bien précis : la santé bucco-dentaire et la nutrition (en tant qu'EHPAD porteur de projet), et l'Activité Physique Adaptée et le dépistage auditif (en tant qu'EHPAD associé avec d'autres EHPAD de la Direction Commune).

Santé Bucco-dentaire:

Si le dossier de l'établissement est retenu sur ce thème, il bénéficiera d'une intervention de l'Unité Mobile de Soins dentaires: MOBIDENTS en 2021 (2 journées de bilans bucco-dentaires et 4 journées de soins), afin de prendre en charge au total entre 45 et 50 résidents,

Des actions de formation et de sensibilisation du personnel à l'enjeu de la santé bucco-dentaire seront également programmées avec l'Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire.

Nutrition Silver Fourchette :

Il s'agit là d'une action de formation à destination des chefs cuisiniers d'EHPAD dispensée par Silver Fourchette.

Au menu, des actions de prévention, des démonstrations pédagogiques réalisées par des professionnels de l'alimentation de la personne âgée aux cotés de l'équipe de restauration/soignante de l'EHPAD, en présence des résidents : conférence-atelier sur la thématique du goût, démonstration de la réalisation d'une recette (sucrée et/ou salée), conseils et astuces pour la prise des repas...

Enfin, au niveau de la Direction Commune, une journée de prévention et de dépistage des troubles auditifs des résidents, par l'organisme TokTokDoc, est envisagée sur chaque EHPAD. Ainsi que la mise en place de séances d'Activité Physique Adaptée pour les résidents, et des sessions de formation du personnel à la réalisation de séances de gym douce et à la prévention des chutes.



La santé bucco-dentaire au cœur des priorités en 2021 pour les résidents de l'EHPAD.

60 000€ -Investir au quotidien- SSR

Conformément aux engagements du Ségur de la santé, un soutien est à nouveau apporté aux établissements de santé pour favoriser l'investissement courant. A ce titre l'établissement bénéficie cette année pour le SSR d'une enveloppe de 60 000 €. En 2020, l'établissement avait déjà obtenu une enveloppe du même montant, dans le cadre du plan « investir pour l'hôpital ».

L'objectif de cette nouvelle aide est d'améliorer rapidement et efficacement le fonctionnement des services de Soins de Suite et de Réadaptation, notamment les conditions de travail des personnels et la qualité des soins.

L'utilisation de ces crédits cible les équipements hôteliers et logistiques, les équipements de système d'information, les matériels ou équipements médicaux et biomédicaux et la réalisation d'opérations de travaux courants ou de rénovation légère.

Une concertation avec la présidente de la Commission Médicale d'Etablissement et les responsables médico-soignants va se tenir très prochainement pour affecter les crédits.

Une mise en œuvre rapide des commandes et acquisitions sera ensuite menée.

Commission de sécurité : avis favorable pour le Val d'Auge



Examen de passage réussi en matière de sécurité pour le Val d'Auge

Lors de son passage sur le bâtiment du Val d'Auge le 9 mars dernier, la commission de sécurité de l'arrondissement a émis un avis favorable à la poursuite de l'exploitation du site en tant qu'établissement de soins de type U, 4e catégorie pour une capacité de 60 lits.

Le rapport de la commission est quasiment vierge de toute réserve,

seule une prescription particulière a été mentionnée concernant la poursuite de la levée des observations sur le rapport installations électriques, ce qui a été programmé en 2021.

La Direction tient à souligner l'excellente collaboration entre les services de soins et les services techniques qui a permis ce résultat. Prochaine commission de sécurité pour Val d'Auge en 2024!

La recette du chef : tiramisu revisité

Pour inaugurer le lancement des menus à thème, et sachant que nous commencerons par l'Italie, nous vous proposons la recette d'un Tiramisu revisité.

Pour 6 à 7 verrines d'environ 15 à 18 cl de contenance.

Ingrédients :

- 1 tasse de café fort
- Une vingtaine de Spéculos (ou boudoirs)
- 3 œufs
- 60 gr de sucre
- 250 gr de mascarpone
- Extrait de vanille liquide, une bonne cuillère à café
- Cacao en poudre non sucré

Commencez par préparer la tasse de café. Laissez tiédir dans une assiette à soupe. Puis trempez les spéculos assez rapidement dans le café (un aller-retour) Garnir le fond des verrines avec 3 à 4 spéculos.

Pour la mousse :

Séparez les blancs des jaunes. Battez les jaunes avec le sucre jusqu'à temps que le mélange blanchisse. Puis ajoutez le mascarpone. Mélangez. Ajoutez l'extrait de vanille liquide.



Découvrez une recette originale préparée par l'équipe de cuisine et servie aux résidents/patients du Centre Hospitalier

Montez les blancs en neige. Puis, incorporez délicatement les blancs montés au mélange jaune sucre mascarpone.

Enfin, ajoutez la mousse dans les verrines sur les spéculos. Laissez prendre au frais minimum 4 heures avant dégustation.

Au moment de servir, saupoudrez de cacao non sucré. Bon appétit !